



COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 23 MAI 2016 : FIN DE REGNE

Ce CTL s'est ouvert dans une atmosphère tendue. Du fait de l'ordre du jour: la fermeture de la trésorerie de Gordes et son transfert à Apt. La CGT ne peut s'habituer aux fermetures de trésoreries et il nous est toujours difficile d'évoquer ces sujets en réunion. D'autre part, ce CTL se réunissait à la suite du boycott du CHSCT, très mal pris par la direction qui, vexée, ne trouva rien de mieux que de le reconvoquer le lendemain ! Ce n'est qu'après l'envahissement, à l'initiative de la CGT, du bureau du directeur par une délégation de représentants du personnel qu'une solution a été trouvée.

En réponse aux déclarations liminaires de trois organisations syndicales (la CFDT n'en fait pas), notre futur ex-directeur se livra comme à l'habitude à une combinaison de mauvaise foi (« les jeunes déclarent tous en 30 secondes sur leurs smartphones »), de provocation (« Allez voir les lignes directrices de la DGFIP sur Ulysse en réponse à l'interpellation de la CGT sur l'absence de CTL concernant l'adaptation des structures et du réseau-ASR-pourtant obligatoire) et de gesticulation (« je vous interdis de me parler sur ce ton » suite à l'intervention un peu énergique d'un représentant CGT).

Nous vous épargnons la longue séance de « noyade de poisson » suite à l'interpellation des OS sur l'engagement, non tenu, d'une « clause de revoyure » sur les horaires d'ouverture où furent mélangés les gestionnaires de files d'attente, la prime pour l'emploi, les difficultés de l'accueil et on en passe. La CGT, solidaires et FO ont remis les pétitions (pour la défense du service public de proximité en Vaucluse, à voir sur le site) signées par les usagers lors de la journée du 17 mai sur les principaux sites du département et à Gordes le 3 mai dernier avec près de 1500 signatures.

Nous avons abordé ensuite le sujet principal du CTL, le projet de fermeture de la trésorerie de Gordes. La CGT a rappelé son opposition de principe à toutes les atteintes au maillage territorial, manifestation de la volonté des tenants des politiques d'austérité de réduire le rôle de l'état à la portion congrue. Ce directeur ne laissera pas un grand souvenir dans le département mais son nom restera sinistrement associé au recul du service public fiscal et comptable de proximité.

Le débat s'est beaucoup focalisé sur le fait qu'outre le caractère contestable de la fermeture de la trésorerie, le calendrier proposé est scandaleux. Le directeur est tellement pressé de fermer que les agents du poste, prévenus en février n'ont pu effectuer de demande de mutation nationale. La fermeture du CFP de Gordes leur laisse le « choix » de suivre la mission, à Apt ou devenir ALD (à la disposition du directeur)... à Apt !

Les représentants CGT, solidaires et force ouvrière ont remis au président une pétition signée des agents de Gordes contre la fermeture de leur poste et une fiche d'alerte, sur leurs difficultés, en particulier en terme d'emploi. (voir pièces jointes)

Les arguments des représentants, pourtant pertinents (quelle urgence y a-t-il à fermer ? quelle différence de fond avec une fermeture en 2017? Pourquoi ne pas attendre le regroupement en un seul lieu du SIPSIE et de la trésorerie d'Apt, prévu en 2018 ?) se sont heurtés à un mur de mauvaise foi et d'indifférence. C'est vrai que pouvoir afficher à son « palmarès » la fermeture de trois trésoreries en trois ans, ça doit aider pour obtenir une grosse direction comme les Alpes Maritimes et les émoluments qui vont avec. Et tant pis pour les collègues de Gordes, les usagers et le service public !

Les représentants des quatre organisations présentes ont voté contre ce projet. La direction sera donc obligée de le représenter à nouveau lors d'un CTL qui sera convoqué le 31 mai prochain.

Sur le sujet du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du plan d'action et de prévention (PAP) qui y est associé, à la demande de la CGT, son examen est reporté au 31 mai. En effet, nous considérons que ce débat ne peut avoir lieu valablement si l'avis du CHSCT n'a pas été rendu. Or il ne se tiendra que le 25 mai prochain. Les organisations syndicales ont donc décidé unanimement de refuser de voter et d'ouvrir les débats à la deuxième convocation du 31/05.

La FORPRO nous a ensuite exposé le bilan 2015 et le plan pour 2016 en matière de formation professionnelle. Ce plan a recueilli un vote favorable unanime. La CGT s'est juste fait l'écho de nombreux collègues qui ne comprennent pas l'intérêt d'aller passer les épreuves écrites des concours à Marseille alors que cela coûterait moins cher de les organiser dans le département. Nous avons émis des critiques sur les difficultés rencontrées lors des e. formations et réaffirmé notre attachement aux stages présentiels. Nous avons également dénoncé les cas de dévoiement des stages d'application des contrôleurs stagiaires qui sont parfois considérés comme des échelons de renfort dans les postes et services où ils sont affectés.

Le CTL a ensuite examiné l'intégration le 1/09/2017 au pôle contrôle expertise d'Avignon des collègues chargés de la redevance, actuellement affectés en direction. La situation est bien floue. Les collègues qui, si on se fie à la note nationale, sont censés être « fongibles », c'est à dire polyvalents dans le service, n'effectueront d'après la direction que leurs tâches actuelles. Pour combien de temps ? Surtout quand on sait le déficit abyssal d'emploi que connaît ce service dans la période. De même, l'inspecteur qui les chapeaute actuellement, continuera à piloter la mission mais n'intégrera pas le PCE et les collègues dépendront administrativement du responsable du PCE.

Il faudra donc être vigilant. L'avenir du PCE d'Avignon a ensuite logiquement été évoqué et en particulier son déménagement dans le cadre de la mise en place du pôle de contrôle des revenus et du patrimoine (PCRP). Grand numéro de la direction une fois de plus, qui soutient aux agents concernés (qui n'ont pas demandé à partir, rappelons-le) qu'ils seront mieux installés, dans un espace équivalent, à onze dans des locaux occupés précédemment par sept collègues que dans leur espace actuel, et cela en passant de bureaux doubles à un espace ouvert ! Les agents du PCE refusent du coup de participer au groupe de travail sur le sujet et attendront l'arrivée du prochain directeur pour qu'il tranche, on l'espère, pour une solution de bon sens.

Ensuite, nos chers cravatés nous ont exposé les modalités de la mise en place d'une expérimentation : le service d'appui au recouvrement (SAR) pour le service public local. Il est censé soulager les postes comptables du département pour des tâches qui peuvent être réalisées à distance. Pas besoin de sortir de l'ENA pour comprendre que, associé à la création d'un pôle hospitalier départemental, c'est un outil supplémentaire pour éradiquer tout le réseau comptable. Concrètement, c'est un service de la direction qui en sera chargé. Quand on connaît la pléthore d'agent (c'est ironique) qui constitue le service comptabilité on se demande bien comment cela sera possible.

Ce comité technique local s'est conclu par un point sur les services civiques. La CGT a réaffirmé bien sûr son opposition au recours à ces pauvres jeunes, payés au lance-pierre, sans aucune perspective de recrutement et dénoncé les entorses à la déontologie liées à leur embauche.

L'examen du tableau de veille sociale s'est révélé intéressant car il recense un certain nombre d'éléments montrant les conséquences de plusieurs années de restructurations et de suppressions d'emplois. La CGT, comme chaque année a dénoncé l'inutilité d'avoir un si beau thermomètre si on ne s'attaque pas aux causes de la maladie.

Malgré la longueur de ce CTL et son aspect souvent rébarbatif nous avons quand même pu sourire grâce à la CFDT et à son inénarrable représentant qui s'est demandé tout haut ce que pouvaient bien faire les membres du CHSCT sur ces sujets importants !

Les représentant-e-s CGT au comité technique local :

- Françoise Rossinelli
- Frédéric Sottet
- Caroline Bollier
- Jérôme Brige

Avignon, le 24 mai 2106